

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 11.02.2025

Hoche Avocats conseille le groupe Crystal à l'occasion de l'acquisition du Groupe Corelliance.

Le Groupe Corelliance, acteur majeur de la gestion de patrimoine implanté à Marseille et Toulon, rejoint Laplace, le pôle de gestion privée de Crystal, leader de la gestion de patrimoine entrepreneuriale en France.

Cette acquisition est la 30ème opération de croissance externe du groupe Crystal depuis 2021 et la première depuis l'entrée de Goldman Sachs Alternatives au capital de Crystal.

Hoche Avocats a conseillé le groupe Crystal sur les aspects corporate et de droit social avec : *Marie Peyréga (associée) ; Frédérique Cassereau (associée).*

Autres conseils :

Conseils juridiques : **Eight Advisory ; Spitz, Poulle, Kannan**

Conseil fiscal : **Arsène**

[#CGP #acquisition #patrimoine #finance](#)

A propos de Hoche Avocats :

Hoche Avocats est un cabinet français indépendant et pluridisciplinaire fondé il y a 30 ans.

Il regroupe plus de 50 collaborateurs d'horizons divers, avocats et professionnels du droit, dont une quinzaine d'associés, qui interviennent quotidiennement dans un contexte national et/ou international pour offrir à leurs clients un accompagnement et un conseil juridique sur mesure dans les grandes pratiques du droit des affaires et plus particulièrement en fusions et acquisitions.

Contacts presse :

Edith Chabre: 01 53 93 22 00, chabre@hocheavocats.com

Isabelle Brenneur-Garel : 01 53 93 22 00, brenneur-garel@hocheavocats.com

Pour plus d'information, veuillez consulter le site : <https://www.hoche-avocats.com/>